

Compte rendu de séance

Séance du 15 Juillet 2019 à 20H30

L'an 2019 et le 15 Juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Marc FAUVEL, Maire

Présents : M. FAUVEL Marc, Maire, M. GAUDIN Xavier, Mme GUILLEUX Monique, Mme MARTIN Bernadette, Mme BASLÉ Marie-Pierre, Mme LERAY Stéphanie, Mme Jacqueline GANDOUIN-VIEL, M. LEBRETON David, Mme CHESNAIS Laëtitia, M. LETORT Anthony.

Absents excusés :

M. LETORT Yoann (procuration à M. Marc FAUVEL)
M. MARION Bertrand.
M. DAVENEL Dominique

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 13
- Présents : 10

Date de la convocation : 11/07/2019

Date d'affichage : 11/07/2019

A été nommé(e) secrétaire : Mme GUILLEUX Monique.

Avant d'ouvrir la séance M. Le Maire propose de rajouter 3 points à l'ordre du jour :

- **Délibérations** : Reprise des concessions « cimetière ».
B.A.V
Projet aménagement « rue de la Cour »

SOMMAIRE

- **Délibération** : : Devis pour réalisation de 2 ridelles grillagées sur le camion benne du service technique.
- **Délibération** : Redevance d'Occupation du Domaine Public Gaz 2019 (RODP).
- **Délibération** : Approbation de la subvention accordée dans le cadre de la répartition des amendes de police
- **Délibération** : Validation de l'APD pour le Centre de Loisirs.

⇒ **2019- 07-59 - Devis pour réalisation de 2 ridelles grillagées sur le camion benne du service technique**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'équiper le camion benne de grilles pour l'utilisation de travaux divers.

M. Le Maire présente le devis de l'entreprise SUIRE de Marpiré d'un montant de **1 190.00 € H.T.**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise SUIRE d'un montant de 1 190.00 € H.T. et autorise M. Le Maire à signer le devis.

⇒ **2019-07-60 - Redevance d'Occupation du Domaine Public Gaz 2019 (RODP)**

Mr Le Maire fait part au Conseil Municipal que chaque année GRDF est tenu de s'acquitter auprès de la Commune d'une redevance due au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz naturel pour l'année 2019.

Le montant dû par GRDF pour 2019 est de **144.00 €.**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour émettre le titre de recette de 144.00 €.

⇒ **2019-07-61- Approbation de la subvention accordée dans le cadre de la répartition des amendes de police**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune peut bénéficier d'une subvention provenant des recettes des amendes de police relatives à la circulation routière. Au cours de sa réunion du 24 juin 2019, la Commission permanente a proposé la somme de 2 485€ pour la réalisation d'aménagement de sécurité sur voirie.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la somme de 2 485€ et s'engage à réaliser les travaux prévus.

⇒ **2019-07-62 - Validation de l'APD (Avant-Projet Définitif) concernant les travaux du Centre de Loisirs**

Pour rappel : Par délibération en date du 08/10/2018, le Conseil Municipal a désigné le Cabinet LOUVEL Architecte de Vitry pour la maîtrise d'oeuvre dans le cadre du marché de travaux « extension du Centre de Loisirs ».

Monsieur le Maire présente le dossier et l'estimation des travaux en phase APD du Cabinet "LOUVEL architecte.

Au stade de l'APD, le montant prévisionnel des travaux est estimé à **205 000 € H.T. (246 000 € T.T.C.).**

A ce titre, M. Le Maire demande au Conseil Municipal de valider l'étude au stade de l'APD et le coût estimatif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le projet présenté et de lancer l'appel d'offres. (Ouverture des plis : le 12 Septembre)

QUESTIONS DIVERSES :

- Renouvellement bail pour mise à disposition de locaux à l'A.E.P.E.C. (Dossier en attente)
- Pour information : Lancement de la campagne de recensement de la population 2020 : elle se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020.
- Projet d'adhésion au Service Commun » délégué à la protection des données »
Proposé par le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine (CDG 35) dans le cadre de la Mutualisation communautaire. (Dossier en attente)
- Projet de police municipale : revoir en septembre.
- Pour information : Le syndicat des eaux de la forêt du Theil se retire du Syméval
- Piégeage des ragondins : Projet d'achat d'un bac et congélateur pour stocker les animaux (Voir avec D. JOUAULT)
- Pour information : « RIPAME » : Suite à la demande d'une Commune pour intégrer le RIPAME : Modification probable des statuts

Prochaine réunion du Conseil Municipal
le 2 septembre 2019 à 20h30

Le Maire,
Marc FAUVEL